



# AQUAFAS<sup>T</sup> MARBRE

Revêtement souple épais et texturé aux résines acryliques en phase aqueuse

**SYSTEME I1 À I4**  
**ASPECT MARBRE NATUREL**  
**RESISTANCE UNIFORME A L'ELONGATION**  
**BIOSTATIQUE**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Définition** : Produit en phase aqueuse à base de copolymères acryliques pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, composé de copolymères acryliques, pour une utilisation durable en revêtement souple d'imperméabilité « RSI » de façades, d'aspect marbre naturel.
- **Conditionnement** : Fût de 25 Kg.
- **Teintes** : Livré dans les teintes du nuancier AQUAFAS<sup>T</sup> MARBRE.

## DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

- **Travaux** : Réfection de façades. Imperméabilisation et/ou étanchéité des façades en service.
- **Emplacement** : A l'extérieur.
- **Destination** : Ravalement de façades.

## APPLICATION

### Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

- Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire.
- Supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (systèmes qualifiés C1).
- Enduits aux mortiers de liants hydrauliques.
- Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique.
- Enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable.
- Anciennes peintures ou revêtements organiques reconnus en bon état de conservation après étude préalable.

AQUAFAS<sup>T</sup> MARBRE s'emploie aussi :

- En qualité de revêtement épais (A2), pour la rénovation des ETICS fissurés localement (cf. système K3 suivant Règles professionnelles SFJF/UPPF relatives à l'entretien et à la rénovation des ETICS et Tableau JEF COTHERM E/R).

### Recommandations pratiques :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas terminer en pleine façade. Ne pas changer de numéro de lot sur une même façade (idéalement, pré-homogénéiser plusieurs fûts entre eux avant d'appliquer). Il est possible d'effectuer un panneautage des grandes surfaces afin d'éviter les reprises en respectant la continuité du feuill avec l'application du revêtement de performance identique (impression et couche(s) intermédiaire(s) avec finition AQUAFAS<sup>T</sup> MAT au droit des joints (cf. fiche descriptive). Les revêtements d'imperméabilité ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et en tout état de cause doivent être arrêtés à 25 cm du sol minimum. Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

Proscrire l'usage des teintes dont la luminance lumineuse Y est inférieure à 35%.

### Nettoyage et préparation des fonds :

En vue de l'exécution d'un revêtement d'imperméabilité, la règle générale (cf. NF DTU 42.1) nécessite l'élimination des anciens revêtements organiques. Ces revêtements seront éliminés par décapage sous pression d'eau, décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement.

La conservation des anciens fonds ne peut être envisagée qu'à condition que « l'étude préalable » y conclue favorablement. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.

**Mousse et moisissures** : traitement préventif et curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

**Sur fonds non peints et anciens fonds organiques conservés** : appliquer préalablement l'impression AQUAFAS<sup>T</sup> FIXATEUR O GRANITÉ, O ou S (cf. fiches descriptives).

**Sur fonds farinant et/ou poreux et/ou friables** : consolider les fonds avant impression avec le durcisseur incolore IMPERPRIM E ou S 80 dilué (cf. fiches descriptives).

### Matériel :

- Taloche inox et plastique.

### Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

### Dilution :

- Prêt à l'emploi.

### Temps de séchage :

- Sec en surface : 6 h.
- Sec apparent complet / recouvrable : 48 h.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (3 semaines environ).

### Consommation selon les systèmes :

4,5 à 5,5 kg/m<sup>2</sup> par couche selon système (voir tableau des consommations). Cette consommation dépend de la nature des supports.

# AQUAFAST MARBRE

Revêtement souple épais et texturé aux résines acryliques en phase aqueuse

## APPLICATION

CONSUMMATION	I1 E4V2W3A2	I2 E4V2W3A3	I3 E5V2W3A4	I4 E5V2W3A5
Impression	N°1 = AQUAFAST FIXATEUR S : 200 g/m <sup>2</sup> (140 ml/m <sup>2</sup> ) N°2 = AQUAFAST FIXATEUR O / O GRANITE : 200 g/m <sup>2</sup> (130 ml/m <sup>2</sup> )			
Intermédiaire	-	AQUAFAST BASE 250 g/m <sup>2</sup> (200 ml/m <sup>2</sup> ) ou AQUAFAST GRANITE 250 g/m <sup>2</sup> (170 ml/m <sup>2</sup> )	AQUAFAST BASE 400 g/m <sup>2</sup> (320 ml/m <sup>2</sup> ) ou AQUAFAST GRANITE 500 g/m <sup>2</sup> (340 ml/m <sup>2</sup> )	AQUAFAST BASE 400 g/m <sup>2</sup> (320 ml/m <sup>2</sup> ) + AQUAFAST ARMATURE + AQUAFAST BASE 400 g/m <sup>2</sup> (320 ml/m <sup>2</sup> )
Finition*	AQUAFAST MARBRE 5 kg/m <sup>2</sup>			

\* Appliquer en une couche à la taloche inox. Bien homogénéiser le contenu de l'emballage, répartir uniformément le produit sur la paroi à l'aide d'une taloche, en réglant l'épaisseur sur la dimension des grains. Resserer les grains en déplaçant la taloche bien à plat d'un mouvement circulaire.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances « DoP » du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
  - Protection de surface (insensibilité à l'eau).
  - Imperméabilisation de la paroi verticale aux eaux de pluie.
  - Protège le sujet des pollutions atmosphériques.
  - Bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
  - Apporte un aspect minéral naturel très décoratif.

### Identification :

Classement normalisé : G<sub>3</sub> E<sub>4-5</sub> S<sub>3</sub> V<sub>2</sub> W<sub>3</sub> A<sub>2-5</sub> C<sub>1</sub> (classement français I1 à I4).  
Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 7b2.

### Présentation en pot :

Produit épais.

### Aspect du feuil sec :

- Mat. Aspect texturé marbré.

### Masse volumique :

2 ± 0,10 kg/dm<sup>3</sup> (en blanc).

### Extrait sec :

- En poids : 89,2 ± 2,0%.
- En volume calculé : 80,5 ± 2,0%.

### Point d'éclair :

Néant, produit en phase aqueuse.

### Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**Contrôle Qualité :** Cf. QR CODE ci-contre.

## HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

### Produit non inflammable :

Sans nécessité d'étiquetage spécifique.

### Sécurité en cas d'incendie, Hygiène Santé Environnement :

Cf. QR CODE ci-dessous : DoP/FDES/FDS spécifiques du produit et du revêtement à exécuter (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur - cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires déclarées du revêtement auquel il est incorporé sont déposées sur la base INIES/CSTB, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site Internet gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

### Fiches de données de sécurité : AQUAFAST MARBRE.

Celle-ci est accessible sur le site [www.jefco.fr](http://www.jefco.fr) ou sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

**COV** (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE (cat. A/c) : 40 g/l (2010), ce produit contient max 15 g/l COV.

## AUTRES INFORMATIONS

**Référentiels d'emploi :** Cf. QR CODE ci-dessous.

**Supports spécifiques non mentionnés :** Nous consulter.

**Durée de vie, entretien, stockage, déchets :** Cf. QR CODE ci-dessous.

	
DoP n° J13071_1 système RSI (kit) AQUAFAST	
JEFCO 105, chemin de St-Menet aux Accates F 13011 MARSEILLE	
07	
EN 1504-2 Systèmes de protection de surface - Revêtement	
Cf. QR CODE pour consulter la DoP référencée donnant en niveau ou classe les caractéristiques essentielles du produit (copie papier sur demande), avec ses documents d'accompagnement, le tout consultable aussi sur le site <a href="http://www.jefco.fr">www.jefco.fr</a>	

### CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site [www.jefco.fr](http://www.jefco.fr).